

A. RÈGLES DE CONDUITE

MONTRER ma foi dans la valeur de ma vocation en travaillant assidûment afin d'être reconnu pour la qualité de mes services.

CHERCHER le succès et demander une rémunération ou un profit au juste prix de mes efforts, mais n'accepter ni gain ni succès pouvant ternir ma dignité en raison d'un avantage indu ou de mes agissements douteux.

NE PAS OUBLIER qu'il n'est pas nécessaire pour fonder mon entreprise d'écraser les autres ; être loyal envers mes clients et sincère envers moi-même.

QUAND un doute apparaît quant à la valeur morale de mon action envers autrui, dissipez tout doute à mon encontre.

CONSIDERER l'amitié comme une fin et non comme un moyen. Comprendre que l'amitié véritable ne dépend pas des services rendus mais les accepter dans le même esprit qu'ils ont été offerts.

TOUJOURS garder à l'esprit les obligations dont je suis redevable en tant que citoyen envers mon pays et ma communauté et les assurer de ma loyauté indéfectible à travers mes paroles et mes actes. Leur consacrer spontanément de mon temps, de mon travail et de mes moyens.

AIDER mon prochain en faisant preuve de compassion envers ceux qui souffrent et apporter mon aide aux plus faibles et mon soutien aux nécessiteux.

ÊTRE PRUDENT dans mes critiques et généreux dans mes louanges ; construire et non détruire.

B. NORMES D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE

1. Officiels exécutifs, Directeurs internationaux et Membres nommés au Conseil :

Notre association est une organisation de service et la manière d'accomplir le service est tout aussi importante que le service proprement dit. Nos membres, les Officiels exécutifs, les Directeurs internationaux, les Membres nommés aux commissions du Conseil, les Officiels administratifs, les employés du siège international et les communautés que nous servons attendent de chacun de vous une conduite honnête et morale à tout instant. Aucune requête ou démarche de la part des Lions Clubs, de leurs membres, de leurs officiels, des membres du conseil d'administration international ou des employés de notre association ou des communautés que nous servons, ne saurait justifier

une entrave à ce principe. Une conduite honnête et morale repose sur les quatre valeurs fondamentales qui servent d'assise à nos Normes de conduite :

L'intégrité – Le Lions Clubs International insiste sur le respect des normes les plus élevées d'intégrité personnelle et professionnelle. Nous devons faire l'impossible pour préserver les valeurs de notre association. Nous devons également nous conformer à tous ses règlements et à toutes les lois en vigueur.

La responsabilité – Le Lions Clubs International requiert des Officiels exécutifs, Directeurs internationaux et Membres nommés aux commissions du Conseil, anciens et en fonction, le respect des engagements autorisés et conclus au nom de l'association et qu'ils s'engagent personnellement à répondre de toutes leurs actions et des conséquences en résultant. Aucune dérogation à l'éthique ne sera tolérée.

Le travail en équipe – Le Lions Clubs International s'efforce de maintenir un environnement de service qui favorise l'innovation, la créativité et les bons résultats grâce au travail en équipe. Nous devons mettre en pratique nos compétences de chef de file pour former, inspirer et promouvoir la pleine participation et l'épanouissement individuel de chaque Lion. Nous encourageons une communication et un dialogue ouvert et productif.

L'excellence – Le Lions Clubs International est déterminé à favoriser l'égalité de traitement, le respect mutuel, la diversité et la confiance. Nous devons nous encourager les uns et les autres à améliorer nos services, nos processus et nous-mêmes. Nous devons œuvrer ensemble pour servir nos membres, notre communauté et aider notre association à atteindre ses buts.

Il vous incombe de comprendre les valeurs fondamentales et les Normes de conduite du Lions Clubs International. Votre rôle au sein de l'association requiert une vigilance constante afin de préserver ces Normes de conduite honnête et morale. Le Manuel des règlements du Conseil d'administration international met en évidence certains aspects concernant les normes d'éthique du Lions Clubs International, y compris notre déclaration de mission (Ch.I.A.), nos règles de conduite Lions (Ch.VI.1.A.), nos lignes de conduite contre la discrimination en matière de service et d'effectif (Ch.I.M. et Ch.XVIII.G. respectivement), les obligations d'un Lions Club qui a reçu sa charte (Ch.V.A.), les règles gouvernant l'utilisation des fonds collectés auprès du public (Ch.XV.G.1.), les règles d'apurement des comptes (Ch.IX.B.,Ch.XXII.C.), les conflits d'intérêt (Ch.XV.L.), la sollicitation (Ch.XV.A.2.f) et la confidentialité (Ch.XV.Exh.D.). Le texte de la Constitution et des Statuts internationaux et le livret du Directeur international fournissent des précisions supplémentaires sur les normes d'éthique et de conduite. Dans bien des cas, les normes d'éthique et la règle de droit coïncident. Si une question d'éthique ou juridique n'est pas claire, il est de votre devoir de porter cette question à l'attention de la commission du Conseil d'administration ou de la Division administrative du siège international appropriée (par exemple, la commission des Finances et des Opérations du siège examine les questions de conflit d'intérêt ; la commission de la Constitution et des Statuts internationaux et/ou la Division juridique

examine les questions juridiques). Vous pouvez également porter les questions d'éthique ou juridiques à l'attention des Officiels exécutifs ou des Officiels administratifs de l'association.

Les valeurs fondamentales des Normes de conduite du Lions Clubs International et les règlements établis par le Conseil d'administration international, fournissent un guide et un cadre de travail susceptibles de vous aider à comprendre ce qui est attendu de vous et à prendre la bonne décision. Ces textes ne sont toutefois pas exhaustifs, et il vous faut donc faire preuve d'un bon jugement pour agir « correctement » et moralement. Ensemble, poursuivons la longue tradition Lions de servir des millions de personnes nécessiteuses dans le respect de normes éthiques et de pratiques loyales.

2. **Président de conseil**

Notre association est une organisation de service et la manière d'accomplir le service est tout aussi importante que le service proprement dit. Nos membres, votre conseil des Gouverneurs de district, le Conseil d'administration international, les Officiels exécutifs, les Officiels administratifs, les employés du siège international et les communautés que nous servons attendent de chacun de vous une conduite honnête et morale à tout moment. Aucune requête ou démarche de la part des Lions Clubs, de leurs membres, de leurs officiels, des membres du conseil d'administration international ou des employés de notre association, ou des communautés que nous servons, ne saurait justifier une entrave à ce principe. Une conduite honnête et morale repose sur les quatre valeurs fondamentales qui servent d'assise à nos Normes de conduite :

L'intégrité – Le Lions Clubs International insiste sur le respect des normes les plus élevées d'intégrité personnelle et professionnelle. Nous devons faire l'impossible pour préserver les valeurs de notre association. Nous devons également nous conformer à tous ses règlements et à toutes les lois en vigueur.

La responsabilité – Le Lions Clubs International requiert que les présidents de conseil respectent les engagements autorisés et conclus au nom de l'association et qu'ils s'engagent personnellement à répondre de toutes leurs actions et des conséquences en résultant. Aucune dérogation à l'éthique ne sera tolérée.

Le travail en équipe – Le Lions Clubs International s'efforce de maintenir un environnement de service qui favorise l'innovation, la créativité et les bons résultats grâce au travail en équipe. Nous devons mettre en pratique nos compétences de chef de file pour former, inspirer et promouvoir la pleine participation et l'épanouissement individuel de chaque Lion. Nous encourageons une communication et un dialogue ouvert et productif.

L'excellence – Le Lions Clubs International est déterminé à favoriser l'égalité de traitement, le respect mutuel, la diversité et la confiance. Nous devons nous encourager les uns et les autres à améliorer nos services, nos processus et nous-mêmes. Nous devons

œuvrer ensemble pour servir nos membres, notre communauté et aider notre association à atteindre ses buts.

Il vous incombe de comprendre les valeurs fondamentales et les Normes de conduite du Lions Clubs International. Votre rôle au sein de l'association requiert une vigilance constante afin de préserver ces Normes de conduite honnête et morale. Le Lions Clubs International a adopté un certain nombre de déclarations de principe concernant les normes d'éthique du Lions Clubs International, y compris notre déclaration de mission, nos règles de conduite Lions, nos lignes de conduite contre la discrimination en matière de service et d'effectif, les obligations d'un Lions Club qui a reçu sa charte, les règles gouvernant l'utilisation des fonds collectés auprès du public, les règles d'apurement des comptes, le conflit d'intérêt, la sollicitation et la confidentialité. La Constitution et les Statuts internationaux, le Manuel du président de conseil, le Manuel des Règlements du Conseil d'administration international fournissent des précisions supplémentaires sur les normes d'éthique et de conduite. Dans bien des cas, les normes d'éthique et la règle de droit coïncident. Si une question d'éthique ou juridique n'est pas claire, il est de votre devoir de porter cette question à l'attention de la commission du Conseil d'administration ou de la Division administrative du siège international appropriée (par exemple, la commission des Finances et des Opérations du siège examine les questions de conflit d'intérêts ; la commission de la Constitution et des Statuts internationaux et/ou la Division juridique examine les questions juridiques). Vous pouvez également porter les questions d'éthique ou juridiques à l'attention du Conseil d'administration international, des Officiels exécutifs ou des Officiels administratifs de l'association.

Les valeurs fondamentales des Normes de conduite du Lions Clubs International, et les règlements établis par le Conseil d'administration international, fournissent un guide et un cadre de travail susceptibles de vous aider à comprendre ce qui est attendu de vous et à prendre la bonne décision. Ces textes ne sont toutefois pas exhaustifs et il vous faut donc faire preuve d'un bon jugement pour agir « correctement » et moralement. Ensemble, poursuivons la longue tradition Lions de servir des millions de personnes nécessiteuses dans le respect de normes éthiques et de pratiques loyales.

3. Gouverneur de district

Notre association est une organisation de service et la manière d'accomplir le service est tout aussi importante que le service proprement dit. Nos membres, les autres gouverneurs de district, le Conseil d'administration international, les Officiels exécutifs, les Officiels administratifs, les employés du siège international et les communautés que nous servons attendent de chacun de vous une conduite honnête et morale à tout instant. Aucune requête ou démarche de la part des Lions Clubs, de leurs membres, de leurs officiels, des membres du conseil d'administration international ou des employés de notre association, ou des communautés que nous servons, ne saurait justifier une entrave à ce principe. Une conduite honnête et morale repose sur les quatre valeurs fondamentales qui servent d'assise à nos Normes de conduite :

L'intégrité – Le Lions Clubs International insiste sur le respect des normes les plus élevées d'intégrité personnelle et professionnelle. Nous devons faire l'impossible pour préserver les valeurs de notre association. Nous devons également nous conformer à tous ses règlements et à toutes les lois en vigueur.

La responsabilité – Le Lions Clubs International requiert des gouverneurs de district qu'ils respectent les engagements autorisés et conclus au nom de l'association et qu'ils s'engagent personnellement à répondre de toutes leurs actions et des conséquences en résultant. Aucune dérogation à l'éthique ne peut être tolérée.

Le travail en équipe – Le Lions Clubs International s'efforce de maintenir un environnement de service qui favorise l'innovation, la créativité et les bons résultats grâce au travail en équipe. Nous devons mettre en pratique nos compétences de chef de file pour former, inspirer et promouvoir la pleine participation et l'épanouissement individuel de chaque Lion. Nous encourageons une communication et un dialogue ouvert et productif.

L'excellence – Le Lions Clubs International est déterminé à favoriser l'égalité de traitement, le respect mutuel, la diversité et la confiance. Nous devons nous encourager les uns et les autres à améliorer nos services, nos processus et nous-mêmes. Nous devons œuvrer ensemble pour servir nos membres, notre communauté et aider notre association à atteindre ses buts.

Il vous incombe de comprendre les valeurs fondamentales et les Normes de conduite du Lions Clubs International. Votre rôle au sein de l'association requiert une vigilance constante afin de préserver ces Normes de conduite honnête et morale. Le Lions Clubs International a adopté un certain nombre de déclarations de principe concernant les normes d'éthique de l'association, y compris notre déclaration de mission, nos règles de conduite Lions, nos lignes de conduite contre la discrimination en matière de service et d'effectif, les obligations d'un Lions Club qui a reçu sa charte, les règles gouvernant l'utilisation des fonds collectés auprès du public, les règles d'apurement des comptes, le conflit d'intérêt, la sollicitation et la confidentialité. La Constitution et les Statuts internationaux, le Manuel du gouverneur de district, le Manuel des règlements du conseil d'administration international fournissent des précisions supplémentaires sur les normes d'éthique et de conduite. Dans bien des cas, les normes d'éthique et la règle de droit coïncident. Si une question d'éthique ou juridique n'est pas claire, il est de **vo**tre **devoir** de porter cette question à l'attention de la commission du Conseil d'administration ou à la Division administrative du siège international appropriée (par exemple, la commission des Finances et des Opérations du siège examine les questions de conflit d'intérêts ; la commission de la Constitution et des Statuts internationaux et/ou la Division juridique examine les questions juridiques). Vous pouvez également porter les questions d'éthique ou juridiques à l'attention du Conseil d'administration international, des Officiels exécutifs ou des Officiels administratifs de l'association.

Les valeurs fondamentales des Normes de conduite du Lions Clubs International, ainsi que les règlements établis par le Conseil d'administration international fournissent un

guide et un cadre de travail susceptibles de vous aider à comprendre ce qui est attendu de vous et à prendre la bonne décision. Ces textes ne sont toutefois pas exhaustifs, et il vous faut donc faire preuve d'un bon jugement pour agir « correctement » et moralement. Ensemble, poursuivons la longue tradition Lions de servir des millions de personnes nécessiteuses dans le respect de normes éthiques et de pratiques loyales.

4. Officiel de club

Notre association est une organisation de service et la manière d'accomplir le service est tout aussi importante que le service proprement dit. Nos membres, les autres officiels de club, votre gouverneur de district, le Conseil d'administration international, les Officiels exécutifs, les Officiels administratifs, les employés du siège international et les communautés que nous servons attendent de chacun de vous une conduite honnête et morale à tout instant. Aucune requête ou démarche de la part des Lions Clubs, de leurs membres, de leurs officiels, des membres du conseil d'administration international ou des employés de notre association, ou des communautés que nous servons, ne saurait justifier une entrave à ce principe. Une conduite honnête et morale repose sur les quatre valeurs fondamentales qui servent d'assise à nos Normes de conduite :

L'intégrité – Le Lions Clubs International insiste sur le respect des normes les plus élevées d'intégrité personnelle et professionnelle. Nous devons faire l'impossible pour préserver les valeurs de notre association. Nous devons également nous conformer à tous ses règlements et à toutes les lois en vigueur.

La responsabilité – Le Lions Clubs International requiert des officiels de club qu'ils respectent les engagements autorisés et conclus au nom de l'association et qu'ils s'engagent personnellement à répondre de toutes leurs actions et des conséquences en résultant. Aucune dérogation à l'éthique ne peut être tolérée.

Le travail en équipe – Le Lions Clubs International s'efforce de maintenir un environnement de service qui favorise l'innovation, la créativité et les bons résultats grâce au travail en équipe. Nous devons mettre en pratique nos compétences de chef de file pour former, inspirer et promouvoir la pleine participation et l'épanouissement individuels de chaque Lion. Nous encourageons une communication et un dialogue ouvert et productif.

L'excellence – Le Lions Clubs International est déterminé à favoriser l'égalité de traitement, le respect mutuel, la diversité et la confiance. Nous devons nous encourager les uns et les autres à améliorer nos services, nos processus et nous-mêmes. Nous devons œuvrer ensemble pour servir nos membres, notre communauté et aider notre association à atteindre ses buts.

Il vous incombe comprendre les valeurs fondamentales et les Normes de conduite du Lions Clubs International. Votre rôle au sein de l'association requiert une vigilance constante afin de préserver ces Normes de conduite honnête et morale. Le Lions Clubs International a adopté un certain nombre de déclarations de principe concernant les

normes d'éthique de l'association, y compris notre déclaration de mission, nos règles de conduite Lions, nos lignes de conduite contre la discrimination en matière de service et d'effectif, les obligations d'un Lions Club qui a reçu sa charte, les règles gouvernant l'utilisation des fonds collectés auprès du public, les règles d'apurement des comptes, le conflit d'intérêt, la sollicitation et la confidentialité. La Constitution et les Statuts internationaux, le Manuel des officiels de club, le Manuel des règlements du Conseil d'administration international fournissent des précisions supplémentaires sur les normes d'éthique et de conduite. Dans bien des cas, les normes d'éthique et la règle de droit coïncident. Si une question d'éthique ou juridique n'est pas claire, il est de votre devoir de porter cette question à l'attention de la commission du Conseil d'administration ou à la Division administrative du siège international appropriée (par exemple, la commission des Finances et des Opérations du siège examine les questions de conflit d'intérêts ; la commission de la Constitution et des Statuts internationaux et/ou la Division juridique examine les questions juridiques). Vous pouvez également porter les questions d'éthique ou juridiques à l'attention de votre gouverneur de district, du Conseil d'administration international, des Officiels exécutifs ou des Officiels administratifs de l'association.

Les valeurs fondamentales des Normes de conduite du Lions Clubs International, ainsi que les règlements établis par le Conseil d'administration international fournissent un guide et un cadre de travail susceptibles de vous aider à comprendre ce qui est attendu de vous et à prendre la bonne décision. Ces textes ne sont toutefois pas exhaustifs, et il vous faut donc faire preuve d'un bon jugement pour agir « correctement » et moralement. Ensemble, poursuivons la longue tradition Lions de servir des millions de personnes nécessitées dans le respect de normes éthiques et de pratiques loyales.

C. DRAPEAU OFFICIEL LIONS

1. Le drapeau international Lions aura :

un fond blanc avec une frange de couleur or pour un usage intérieur et une bordure or pour un usage extérieur ; l'emblème figure au centre avec les mots « Lions International » imprimés dans les proportions appropriées. (EC)

2. Le drapeau du Lions International est disponible à la vente auprès des services Fournitures de club et Distribution.